



**Membre de la FNPPSF**  
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France  
**Membre du CRPLPL**  
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : [www.maupas-plaisanciers.com](http://www.maupas-plaisanciers.com)

## INFO JANVIER 2015

Jacques FLATIN  
Président  
Tél. 07 61 18 49 01  
Email : [jacques.flatin@gmail.com](mailto:jacques.flatin@gmail.com)

### LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2015 vient de commencer. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et que les vœux que vous formulez pour vous-même et pour votre entourage se réalisent.

L'année 2015 sera je pense une année qui verra la plaisance prendre une autre tournure à La Tranche. La construction de la passerelle d'embarquement dont la mise en place sera effectuée dans les prochains jours permettra d'embarquer plus facilement nos passagers et notre matériel. La mise en service de la navette chaque WE de mai jusqu'à début juin avec un capitaine de plus dans une embarcation plus grande dotée d'un moteur plus puissant devraient nous apporter un confort appréciable. Elle sera en service 7 jours sur 7 jusqu'au 13 septembre.

Vous avez sans doute été très attentif aux actions menées par notre fédération pour s'opposer aux restrictions qui pointaient à l'horizon pour la pêche au bar. La mobilisation effectuée a permis d'obtenir une première victoire. Vendredi dernier nous avons appris que la Commission Européenne avait interdit la pêche au Bar aux « pélagiques » dans la zone Bretagne-Manche. Je vous reproduis ci-dessous le communiqué de la FNPPSF.

« [Repos biologique du bar](#)

[Les stocks de bar sont en danger... L'Europe prend des mesures d'urgence...](#)

[La commission européenne vient d'interdire la pêche du bar au chalut pélagique du 20 janvier 2015 au 30 avril 2015.](#)

[Cette mesure est un grand pas en avant pour la protection de cette espèce.](#)

[Mais pourquoi ne pas avoir étendu cette mesure à toutes les zones et à tous les métiers de la pêche ?](#)

[Nous craignons que cette situation engendre des reports aux conséquences désastreuses.](#)

[La FNPPSF appelle donc tous ses adhérents et tous les pêcheurs plaisanciers sportifs ou récréatifs à ne pas pêcher le bar du 20 janvier au 30 avril 2015. »](#)

Vous avez sans doute également noté qu'un Arrêté du 02 décembre 2014 a modifié la D240. Cette nouvelle version entrera en application le 15 mai prochain. La réunion de sécurité programmée le 13 juin 2015 au pôle culturel portera essentiellement sur sa lecture commentée par les gendarmes de la Brigade Nautique de saint Gilles Croix de Vie. Cependant si vous désirez déjà vous plonger dans une lecture approfondie de ce texte, Je vous recommande de taper dans votre moteur de recherche " Arrêté du 02 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987".

Vous pourrez également noter que le n° de tél d'urgence devient le 196 à la place du 112. Il peut être composé à partir d'un tél fixe ou d'un tél portable.

Jacques FLATIN  
07 61 18 49 01

## **LE MOT DE LA SECRETAIRE**

Le temps est à la neige dans mon département mais nous pensons aux beaux jours, au soleil et à la mer.

Mes nouvelles fonctions de secrétaire me laissent toujours le soin de m'occuper du fichier des adhérents comme je le faisais les années passées.

Rien ne change, vous m'adresser les chèques accompagnés de la fiche signalétique dès réception de celle-ci à mon domicile d'IGNY.

Vous trouverez en pièce jointe la fiche signalétique 2015 un peu modernisée et peut-être plus simple d'emploi que je vous demande de me retourner au plus vite.

Je vous remercie de porter une attention particulière au remplissage de ce document, majuscules pour tous les noms propres afin d'éviter les fautes d'orthographe lors de la copie dans nos fichiers, n° de téléphone souvent difficile à retranscrire.

Les adresses mail sont souvent illisibles et certains d'entre vous ne comprennent pas pourquoi ils ne reçoivent pas nos infos.

Je vous rappelle que toutes les informations sont mises sur le site de l'AMP et que vous pouvez les consulter à tout moment. Ce site est mis à jour régulièrement.

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci de nous adresser le texte et la photo.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année,

Amitiés

sylvie